



Kuzul sevenadurel Breizh  
Conseil culturel de Bretagne  
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du 28 mars 2015

**Avis du Conseil culturel sur le bordereau  
du Conseil régional de Bretagne :**

**« *Le Mont-Saint-Michel et sa baie* »**

Le Conseil culturel exprime sa satisfaction de constater que le projet de réhabilitation du site du Mont-Saint Michel et de sa baie, par le rétablissement de son caractère maritime, s'achève dans le respect total du calendrier de mise en œuvre fixé et du budget initialement alloué. Cela est rare pour un investissement aussi singulier et complexe, aux confins de Régions et Départements, mariant des enjeux majeurs tant en termes de préservation environnementale et patrimoniale que de valorisation touristique adaptée.

Il salue aussi l'initiative, prise par la Région Bretagne en 2012, d'amener le Syndicat mixte à reprendre sérieusement sa stratégie touristique dans un souci d'excellence en exigeant le départ des navettes d'accès au Mont au plus près des parkings et l'extension de cette stratégie à la totalité de la baie, avec une ambition d'exemplarité, à la mesure de l'attractivité internationale de cet ensemble prestigieux.

Le caractère maritime du site étant retrouvé et le Syndicat mixte disparaissant, le Conseil culturel de Bretagne adhère à la nécessité d'une nouvelle gouvernance, qualitative et souple, pour assurer l'avenir. Et, ce, tant en matière de veille permanente sur l'insularité du Mont que de mise en œuvre d'un modèle économique vertueux, équilibré et pérenne pour les services aux visiteurs et la gestion hydraulique.

S'il approuve les dispositions proposées pour la bonne gestion du site, la qualification et diversification de l'offre et sa promotion à l'échelle de la baie, dans le cadre d'un contrat de destination proposé par l'État, il suggère qu'une réflexion soit engagée aussi pour la coordonner avec les politiques de réseaux patrimoniaux soutenues par la Région depuis une quarantaine d'années. Cela pourrait être l'occasion de relancer les « tours » de Bretagne, très en vogue dans les milieux populaires pendant les « 30 Glorieuses » et de faire découvrir la splendeur et la diversité de l'héritage urbain, maritime et rural du Finistère de l'Europe.

**VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE**

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 44

Voix pour : 44

Voix contre : 0

Abstentions : 0